

**POLITIQUE BUDGÉTAIRE****PLFR et PLFRSS pour 2014 : les associations ne décolèrent pas**

« La solidarité ne doit pas être la variable d'ajustement du budget de l'Etat », plaide l'Uniopss, qui, dans un communiqué du 19 juin, « déplore le rude tribut payé par la solidarité » dans le projet de loi de finances rectificative (PLFR) et le projet de loi de financement rectificative de la sécurité sociale (PLFRSS) pour 2014. En cours de discussion au Parlement, les deux textes doivent être adoptés d'ici mi-juillet.

La réduction des crédits sur les programmes sociaux- diminution des crédits de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), baisse notable du programme d'investissements d'avenir, comme celle de l'Ondam, liste l'Union- constitue une « source d'inquiétudes et d'interrogations sur les actions qui vont être très concrètement impactées. » L'Uniopss insiste également sur la nécessité de revenir sur le gel des aides au logement (ALS, APL, allocation de logement à caractère familial) initialement prévu. Elle espère que les amendements adoptés en ce sens seront confirmés lors du vote définitif des deux projets de loi. Constatant, par ailleurs, la réduction des cotisations sociales patronales finançant la Branche Famille, l'Union « demeure inquiète face à l'absence de visibilité sur la manière dont cette réduction sera compensée. Nous resterons vigilants à ce qu'elle n'impacte pas les familles et, notamment, les plus vulnérables. » Concernant le Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE), dont les structures commerciales vont continuer de bénéficier, l'Uniopss regrette, une nouvelle fois, la mise à l'écart des associations, mais aussi l'absence de propositions du gouvernement pour les acteurs du secteur. L'Union exige une compensation, par une révision de la taxe sur les salaires, afin que les acteurs associatifs bénéficient, eux aussi, de cet allègement des charges.

Autre mesure vivement contestée par les associations : la suppression, dans le cadre du PLFRSS, de 43 millions d'€ initialement destinés à l'aide aux personnes âgées. « L'Etat fait lourdement supporter ses choix budgétaires aux personnes âgées, a ainsi dénoncé l'AD-PA, le 27 juin. Détourner l'argent de la grand-mère pour boucler les fins de mois est éthiquement inexplicable. » Les personnes âgées sont « flouées par l'Etat », renchérit la Fnaqpa. L'Etat justifie par une sous-consommation des crédits, « qu'il a lui-même orchestrée », la suppression de ces 43 millions, s'étrangle cette fédération, dans un communiqué daté du même jour. La Fnaqpa « dit stop à cette perversité du système » et demande, « solennellement, aux parlementaires de restituer l'argent des personnes âgées. »